

La continuité pédagogique entre mars et mai 2020 : le point de vue des conseillers principaux d'éducation

Pour la majorité des conseillers principaux d'éducation (CPE) des collèges et lycées publics de France métropolitaine et des DROM, l'objectif prioritaire pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire de mars à mai 2020 a été de préserver un lien d'apprentissage avec les élèves, de les recontacter (20%) et de les remobiliser (15%). Réussir à garder le contact avec les élèves a ainsi été une source de stress pour près de trois CPE sur quatre.

Les CPE estiment qu'en moyenne 7% des collégiens de leur établissement n'ont pas pu être suivis. Ce taux atteint 11,7% pour les collégiens en éducation prioritaire (EP), 8,6% pour les élèves des lycées généraux et technologiques (LGT) et 12% pour ceux des lycées professionnels (LP). Ces élèves avaient précédemment des problèmes scolaires (manque de motivation, grande difficulté scolaire, décrochage, absentéisme) ou étaient en difficulté sociale.

Un quart des CPE des collèges déclarent avoir accueilli dans leur établissement des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Le matériel de protection a manqué pour plus de neuf CPE sur dix.

Six CPE sur dix ont exercé dans leur établissement pendant la mise en œuvre de la continuité pédagogique. Lors des temps de présence dans l'établissement, ils ont contacté les familles et les élèves pour maintenir le lien avec l'institution et assuré une présence dans le cadre de la continuité de service public ainsi qu'un accueil téléphonique.

Les établissements scolaires se sont adaptés et ont continué à fonctionner à distance : des réunions de l'équipe de direction élargie ont eu lieu (pour près de trois CPE sur quatre), des conseils de classes (pour plus de deux tiers des CPE), des réunions de l'équipe éducative dont les CPE ont la charge (pour six CPE sur dix).

Plus de huit CPE sur dix ont dû faire preuve d'autonomie et d'initiative, tout comme les autres personnels des établissements d'après neuf CPE des collèges et des LP sur dix et huit CPE des LGT sur dix.

Un CPE sur deux déclare que les responsabilités familiales ont été un frein pour assurer les missions pendant cette période ainsi que le manque d'un équipement informatique et une formation inexistante ou insuffisante à l'utilisation pédagogique du numérique.

Les CPE estiment que la mise en place du dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur les relations au sein de l'établissement tant entre les enseignants et les élèves, qu'entre les parents et l'équipe de vie scolaire ainsi que sur la reconnaissance de l'accompagnement de l'établissement et en particulier du suivi des élèves réalisé par l'équipe de vie scolaire.

La participation des élèves à la mise en œuvre de la continuité pédagogique pourrait avoir, selon huit CPE sur dix, une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques et sur leurs relations avec les enseignants.

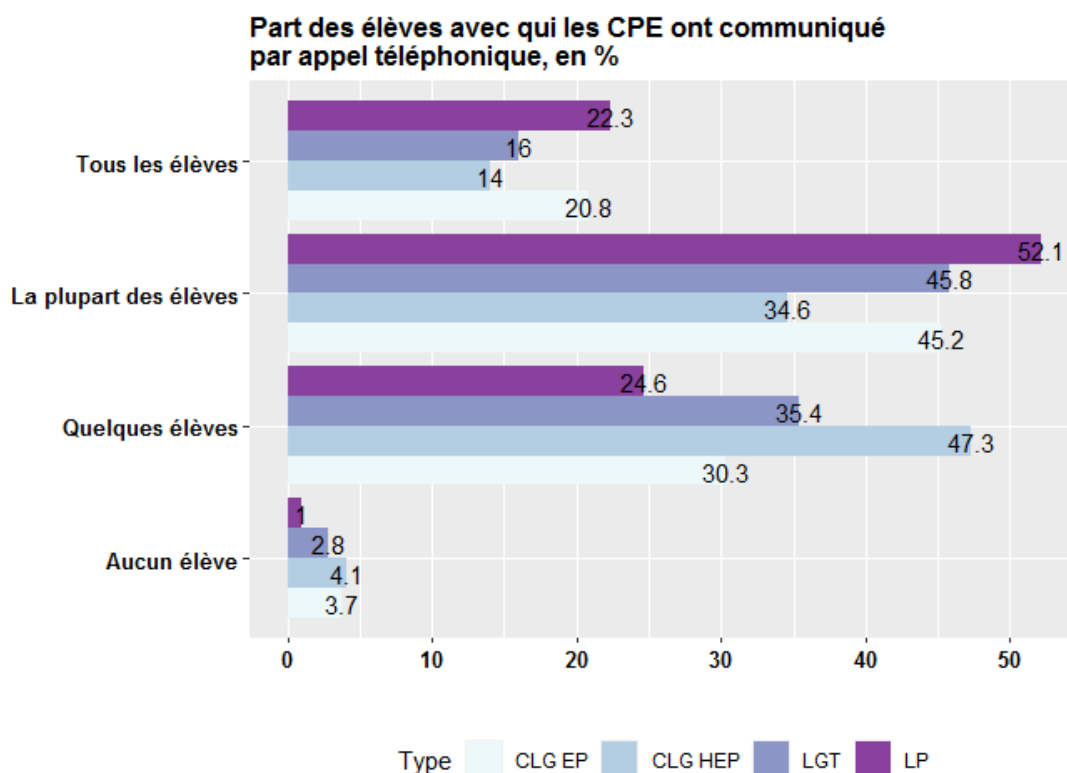
La communication avec les élèves est réussie selon les CPE

Plus de sept CPE sur dix sont satisfaits de la communication avec les élèves. Cependant les CPE des collèges en EP et ceux des LP sont moins satisfaits que les autres.

Les CPE ont beaucoup communiqué avec tous leurs élèves ou la plupart d'entre eux pour les informer (53% des CPE), puis pour répondre à des demandes particulières (38%) et enfin pour les remobiliser (39%). La communication a été plus ciblée vers quelques élèves dans les collèges hors EP. Les CPE des lycées ont plus communiqué avec tous leurs élèves ou la plupart pour les remobiliser (40% en LGT, 47% en LP, 37% en EP et 25% hors EP) que ceux exerçant en collège.

Les fréquences moyennes de communication avec les élèves des CPE des collèges EP et des LP d'une part et de ceux des collèges hors EP et des LGT sont proches : environ 35% des CPE des collèges EP et des LP ont communiqué au moins une fois par semaine (contre moins de 30% des CPE des collèges hors EP et des LGT) et 20% n'ont jamais communiqué (contre 23%).

Pour communiquer avec les élèves, les CPE ont privilégié l'appel téléphonique sauf dans les collèges hors EP où l'espace numérique de travail (ENT) a été préféré. Mais, quatre CPE des LGT sur dix et moins d'un CPE des collèges en EP sur cinq ont communiqué par messagerie électronique.



Lecture : 3,7% des CPE des collèges en EP déclarent n'avoir communiqué avec aucun collégien par téléphone pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

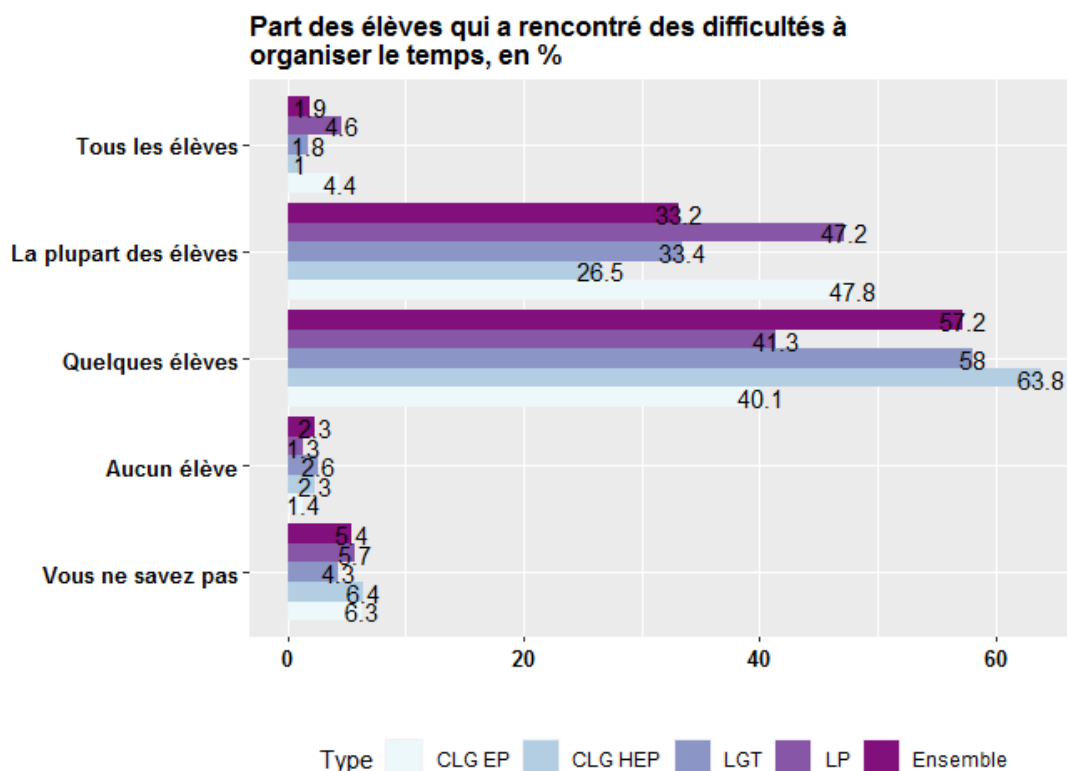
Les CPE ont assuré leur travail de liaison entre les enseignants et les élèves pour vérifier l'accessibilité des outils utilisés pour tous les élèves (plus de 60% auprès de tous les enseignants de leur établissement ou la plupart). Seuls 4 % des CPE des LGT et des LP ne l'ont pas fait et entre 6 et 7% des CPE des collèges.

Près de trois CPE sur quatre estiment avoir pu informer tous les enseignants ou la plupart de la capacité ou de la difficulté des élèves à travailler seuls à la maison.

Les élèves ont rencontré des difficultés à s'organiser, selon les CPE

Les CPE des collèges en EP déclarent que près de la moitié de leurs élèves ont rencontré des difficultés dans l'organisation du travail, l'autonomie (50%) et un manque de motivation (43%).

Sans surprise, dans les collèges hors EP, ces pourcentages sont moins élevés qu'en EP, avec un écart de 20 points. Les élèves des collèges en EP sont confrontés à d'autres difficultés comme le manque de soutien et d'appui scolaire à la maison (45%) et des contraintes matérielles (41%). Les collégiens hors EP ont rencontré des difficultés similaires aux lycéens des LGT alors que les collégiens EP ont rencontré des difficultés similaires aux lycéens des LP.



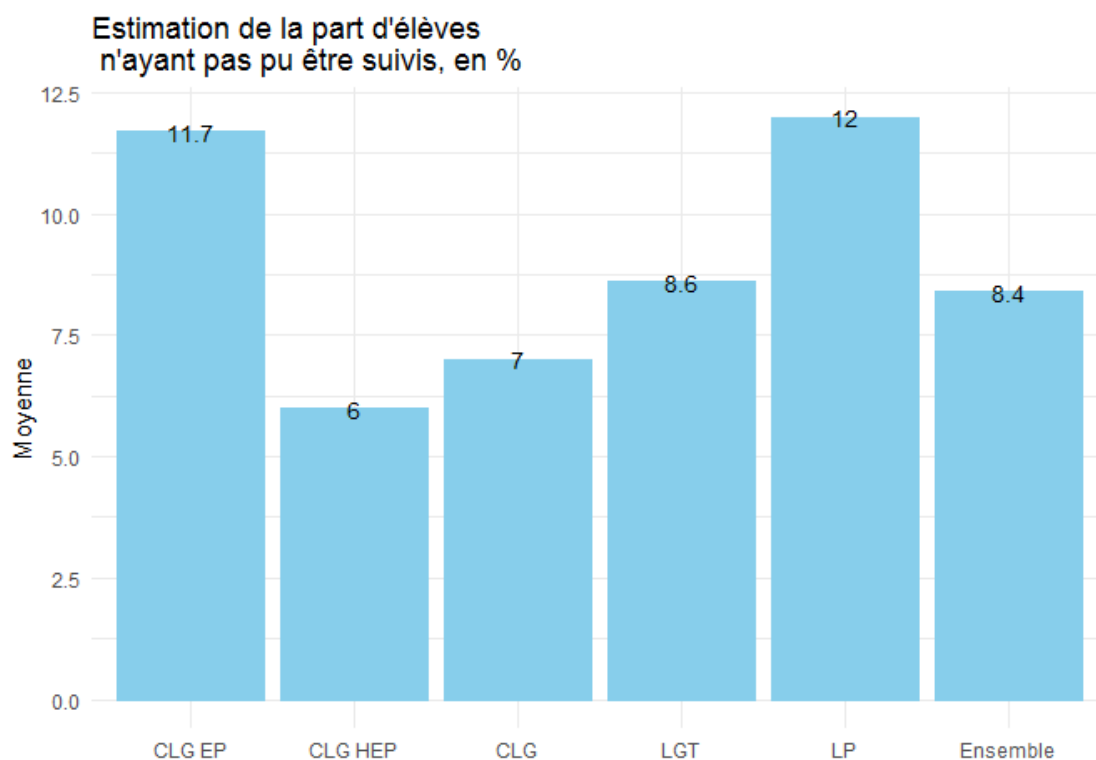
Lecture : 40,1% des CPE des collèges en EP déclarent que quelques élèves de leur établissement ont rencontré des difficultés à organiser leur temps pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Peu d'élèves sans aucun suivi

6% des collégiens hors EP n'ont pas été suivis selon les CPE. Ce taux atteint 11,7% pour les collégiens en EP, 8,6% pour les élèves des LGT et 12% pour ceux des LP.



Lecture : les CPE des collèges en EP estiment qu'en moyenne 11,7% des élèves de leur établissement n'ont pas pu être suivis pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public.

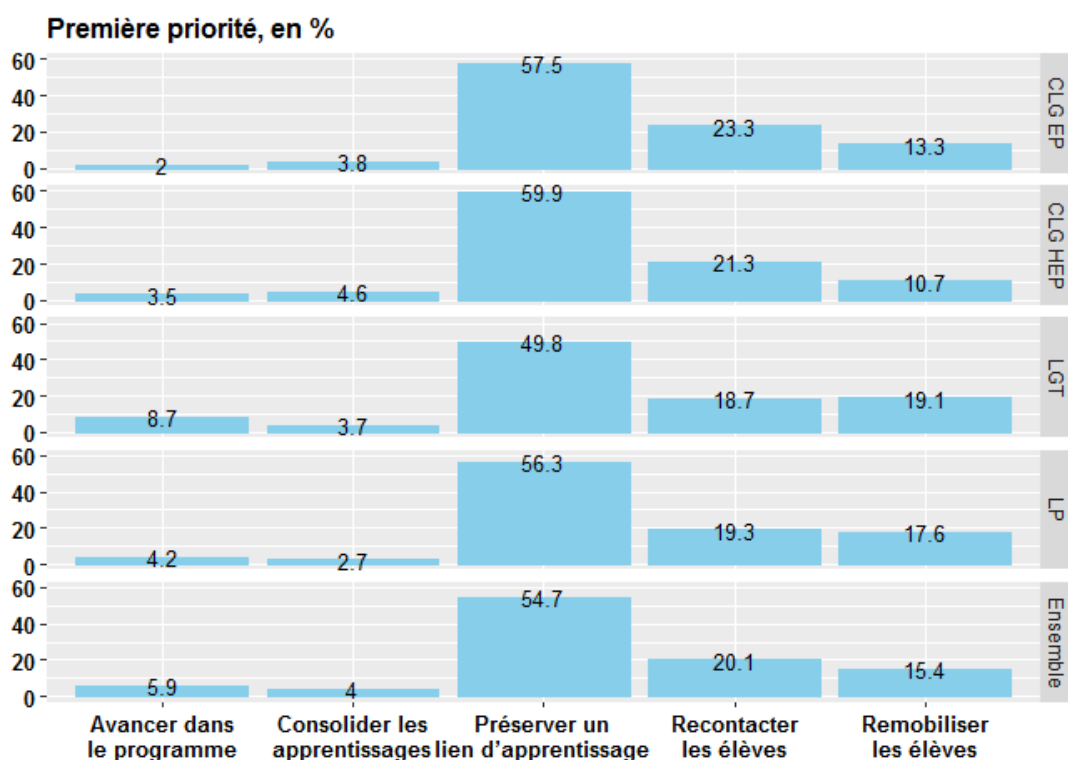
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Ne pas avoir reçu de réponse aux messages de la part des élèves ou des parents d'élèves est, pour plus de huit CPE sur dix (sauf en LGT 76%), la première raison de l'absence de suivi de certains élèves. Ne pas rendre de travaux scolaires est, pour plus de trois CPE sur quatre (sauf en EP 70%), la deuxième raison. Enfin, la non-participation des élèves aux cours à distance est ensuite mentionnée par environ 55% des CPE des collèges hors EP et des LP, plus de sept CPE sur dix des LGT mais moins d'un CPE sur deux des collèges en EP. Pour ces derniers, l'impossibilité de rentrer en contact avec les élèves est prévalente (deux CPE sur trois).

Selon les CPE, les élèves n'ayant pas du tout été suivis dans le cadre de la continuité pédagogique étaient précédemment peu motivés. Environ 40% des CPE des collèges hors EP et en LGT, 45% des CPE des collèges en EP et près de 50% des CPE en LP estiment que tous ou la plupart des élèves non suivis étaient précédemment peu motivés. Ils étaient en grande difficulté scolaire, décrocheurs, absentéistes, et dans une situation sociale difficile pour les élèves des collèges EP et des LP. En LGT, c'est l'absentéisme avant la période de confinement qui est le plus souvent mentionné par les CPE pour caractériser les élèves non suivis.

Préserver un lien d'apprentissage, recontacter et remobiliser les élèves sont les objectifs prioritaires

Pour la majorité des CPE, l'objectif prioritaire pendant la période de la mise en œuvre de la continuité pédagogique a été de préserver un lien d'apprentissage. C'est le cas de près de six CPE sur dix en collège et en LP mais d'à peine un CPE de LGT sur deux. Pour environ un CPE sur cinq, l'objectif prioritaire a été de recontacter les élèves. Enfin pour un CPE des LGT sur cinq, l'objectif prioritaire a été de remobiliser les élèves (un sur dix en collège et 18% en LP).



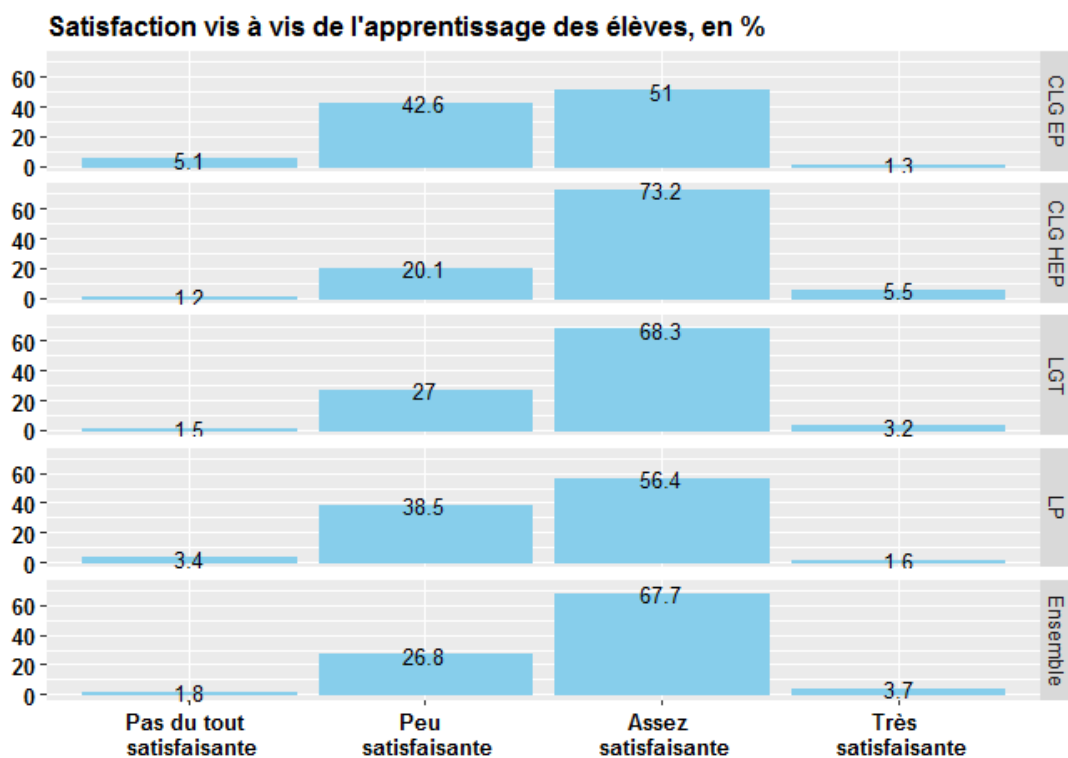
Lecture : 57,5% des CPE des collèges en EP déclarent que, dans leur établissement, l'objectif prioritaire était de préserver le lien d'apprentissage pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Le défi du maintien du lien avec les élèves

Selon sept CPE sur dix, les élèves ont appris de manière satisfaisante pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique entre mars et mai 2020. Près de deux CPE en collège sur trois estiment que la quantité de travail donnée aux élèves était adaptée même si un sur trois la trouve trop lourde. Cependant, les CPE des collèges en EP et ceux des LP sont moins satisfaits tant globalement que sur la quantité de travail donnée par les enseignants.



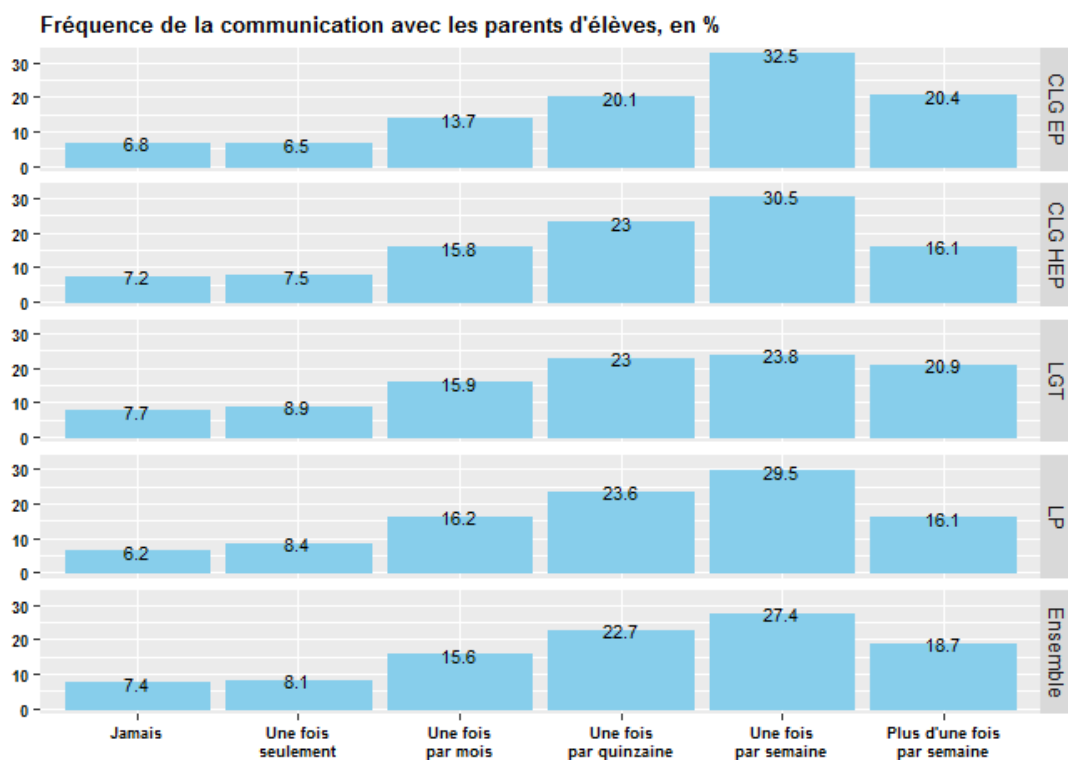
Lecture : 5,1% des CPE des collèges en EP ne sont pas du tout satisfaits de la manière dont les élèves de leur établissement ont appris pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

La communication avec les parents

Près de neuf CPE sur dix sont satisfaits de la communication avec les parents d'élèves. Cependant, des différences existent selon le type d'établissement : les CPE des collèges en EP et des LP sont un peu moins satisfaits. Les CPE des collèges en EP ont pourtant davantage communiqué avec les parents : 53% au moins une fois par semaine contre 45% des CPE des collèges hors EP et des lycées.



Lecture : 6,8% des CPE des collèges en EP n'ont jamais communiqué avec les parents d'élèves pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public.

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Comme pour la communication avec les élèves, l'appel téléphonique a été privilégié pour communiquer avec les parents d'élèves : plus de six CPE sur dix ont communiqué par téléphone avec tous les parents d'élèves ou la plupart et même 74% dans les collèges en EP et 70% en LP. Le deuxième mode de communication est l'ENT : 46% des CPE l'ont utilisé et même 55% des CPE des collèges hors EP. Par contre, le papier a été utilisé par moins de 5% des CPE des collèges et des LGT et par 6% des CPE des LP.

Les CPE ont d'abord communiqué avec les parents d'élèves pour les informer : 55 % en collège et en LP, 45% en LGT. Au collège, ils ont aussi communiqué avec tous les parents d'élèves ou la plupart pour répondre à des demandes particulières (43% en EP et 38% hors EP) et enfin pour les mobiliser dans le suivi du travail de leur enfant (40% en EP et 32% hors EP). Ces deux raisons sont inversées en lycée : 45 % des CPE des lycées ont communiqué avec tous les parents d'élèves ou la plupart d'entre eux pour les mobiliser dans le suivi du travail de leur enfant et 35% pour répondre à des demandes particulières.

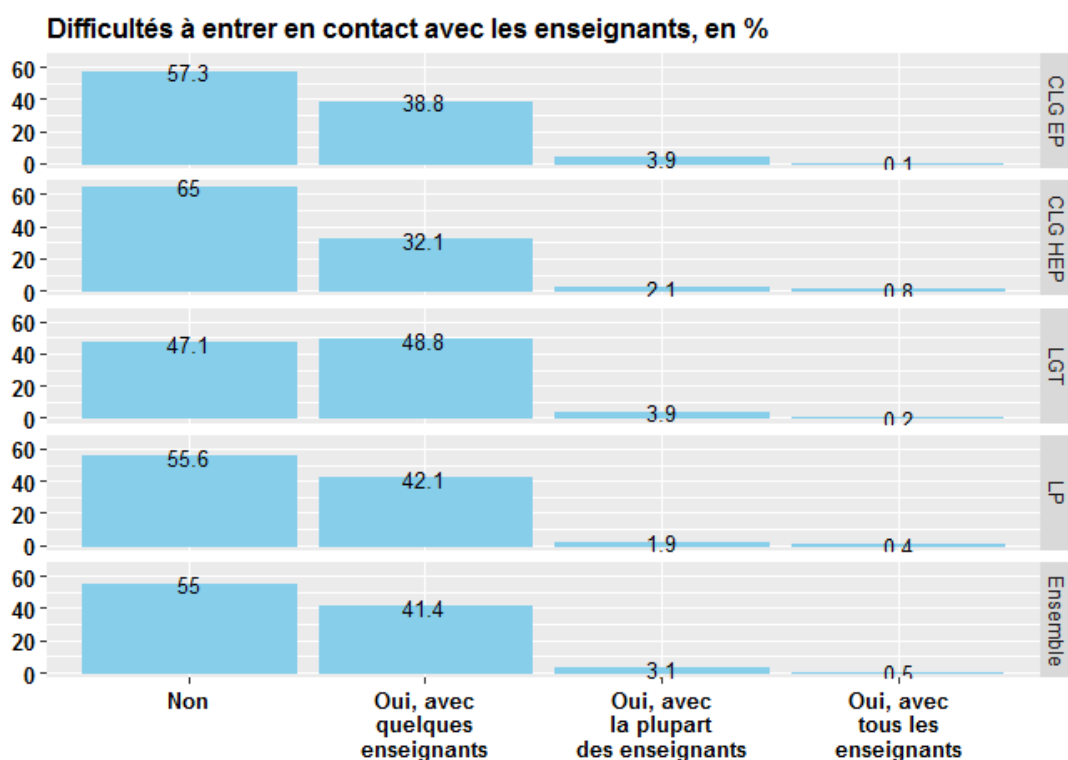
La communication avec les acteurs de l'éducation

Les CPE sont, d'une manière générale, très satisfaits de la communication avec les autres acteurs de l'éducation comme l'équipe de direction, les assistants d'éducation (AED), les personnels administratifs. Les CPE de collèges hors EP expriment davantage de satisfaction que les CPE des collèges en EP, des LP et enfin des LGT. La communication avec les professeurs principaux a été très satisfaisante selon 58% des CPE mais moindre

avec les enseignants (36%).

65 % des CPE des collèges hors EP, 57% des collèges EP, 56% en LP et 47% en LGT n'ont pas eu de problème à entrer en contact avec l'équipe enseignante. Mais 32 % des CPE des collèges hors EP ont rencontré des difficultés à entrer en contact avec quelques enseignants (39% en EP, 42% en LP et 49% en LGT).

Alors que la période de mise en œuvre du dispositif de la continuité pédagogique découle d'une crise sanitaire, la communication avec le médecin scolaire est "sans objet" pour près de sept CPE sur dix.



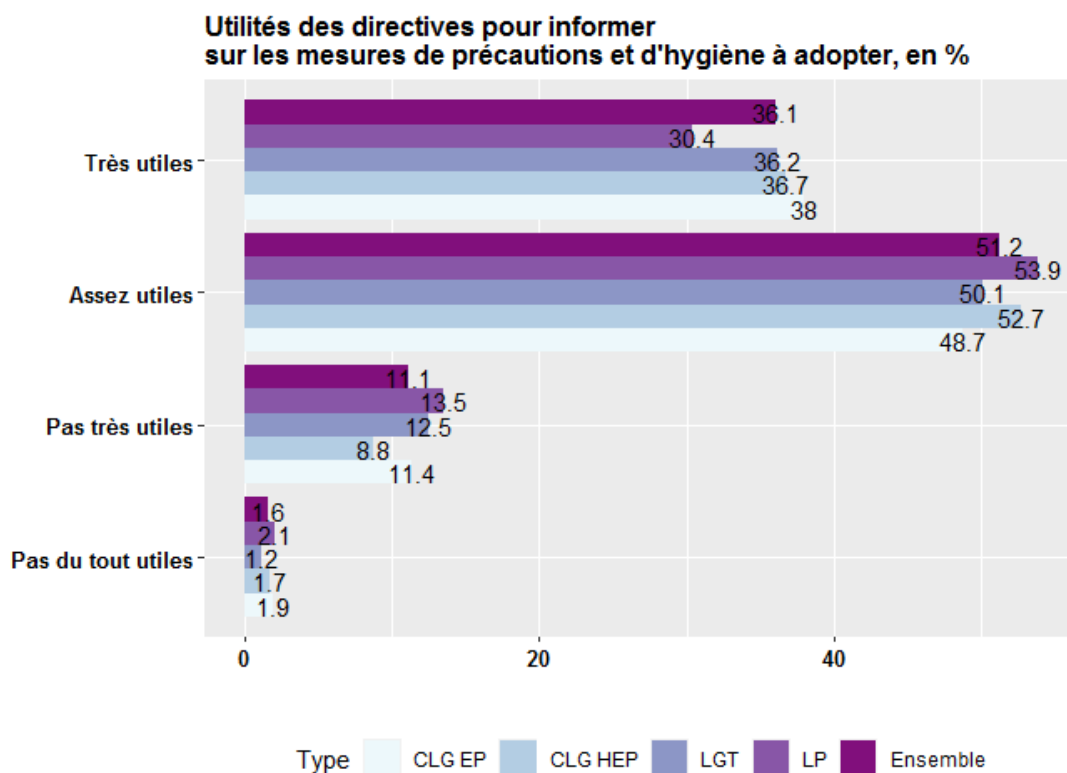
Lecture : 57,3% des CPE des collèges en EP déclarent n'avoir pas rencontré de difficultés à entrer en contact avec l'équipe enseignante pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Des directives utiles

Près de deux CPE des collèges hors EP et des lycées sur trois sont globalement satisfaits de la gestion de la continuité au sein de l'Education Nationale. Les CPE des collèges en EP sont un peu moins nombreux à se déclarer satisfaits (63%).



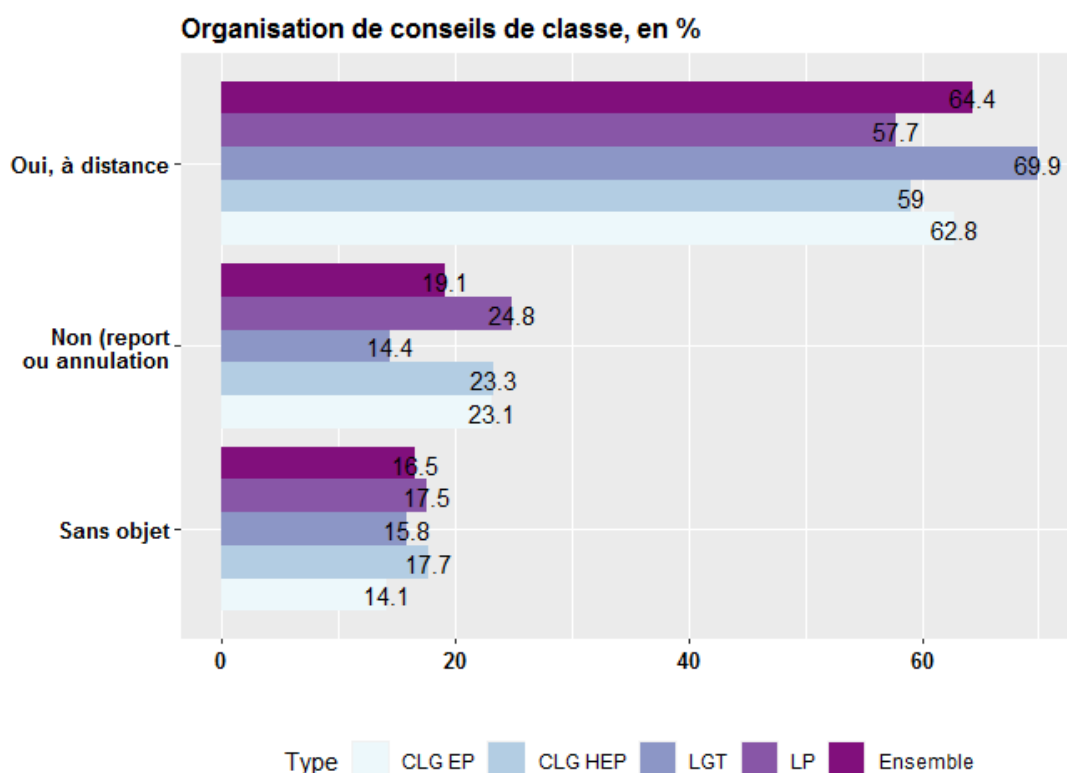
Lecture : parmi les CPE des collèges en EP ayant reçu les directives pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020, 38% les ont trouvées très utiles pour informer sur les mesures de précautions et d'hygiène à adopter. Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public. Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Les directives ont été utiles pour informer sur les mesures de précautions et d'hygiène à adopter et pour définir l'accès à l'établissement pour plus de huit CPE sur dix, quel que soit le type d'établissement. Sept CPE sur dix estiment que les directives ont été utiles pour informer sur les bonnes pratiques en matière de numérique et pour faciliter la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique (trois CPE sur quatre) et dans une moindre mesure pour informer sur le calendrier de fonctionnement des établissements et pour communiquer avec les parents (deux CPE sur trois). Il y a peu de différences selon le type d'établissement. Cependant, les CPE des collèges hors EP sont systématiquement ceux qui trouvent les directives les plus utiles contrairement à ceux de LP et dans une moindre mesure ceux des collèges en EP. Les écarts sont cependant faibles.

Près de huit CPE sur dix déclarent que les directives ont été opérationnelles et sept sur dix qu'elles ont été adaptées à leur établissement. Ils sont moins positifs sur la cohérence et le caractère précis des directives : 63% des CPE trouvent que les directives ont été cohérentes et 58% qu'elles ont été précises.

Un fonctionnement à distance

Les établissements se sont adaptés et ont continué à fonctionner à distance pendant la période de la mise en œuvre de la continuité pédagogique. Ainsi, des réunions de l'équipe de direction élargie ont eu lieu à distance selon près de trois CPE sur quatre. Les conseils de classes ont également eu lieu à distance selon six CPE sur dix des collèges et des LP et sept CPE des LGT sur dix. De même, les réunions de l'équipe vie scolaire, dont les CPE ont la charge, ont eu lieu à distance selon six CPE sur dix. Mais, logiquement, il n'y a pas eu de conseils de discipline.



Lecture : 62,8% des CPE des collèges en EP déclarent que des conseils de classe ont été organisés à distance pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Plus précisément, six CPE sur dix ont organisé à distance, au moins une fois par semaine, un temps dédié pour répondre aux demandes ponctuelles des enseignants et plus de quatre sur dix des réunions de suivi des élèves. 27% des CPE des collèges hors EP ont organisé à distance, au moins une fois par semaine, des réunions d'équipe vie scolaire contre 20% des CPE des collèges en EP et près d'un quart des CPE des lycées.

Un CPE de collège sur deux a passé plus de temps que d'ordinaire à communiquer avec les familles et les élèves et à accompagner et gérer en matière de numérique.

Les tâches liées au numérique ont pris plus de temps que d'ordinaire à environ quatre CPE sur dix.

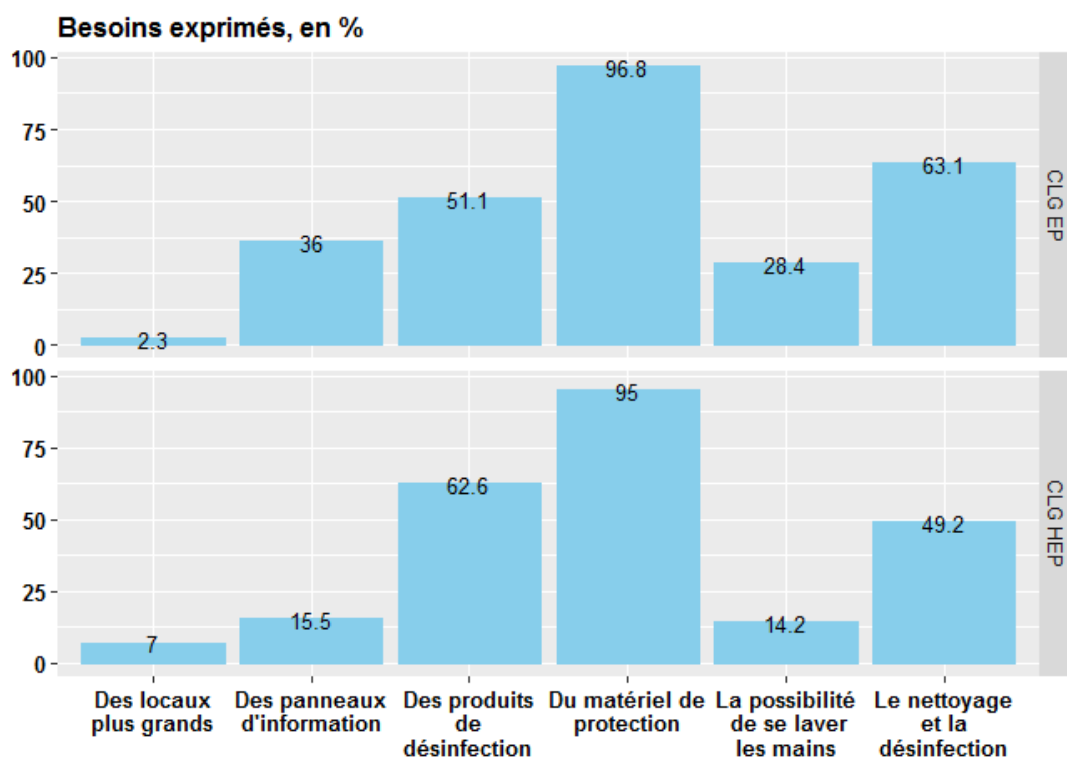
Un CPE sur cinq a également consacré plus de temps que d'ordinaire à des réunions liées à l'organisation générale de l'établissement et au suivi des élèves.

Ainsi, huit CPE sur dix ont dû faire preuve d'autonomie et d'initiative, de même que les autres personnels de l'établissement selon neuf CPE des collèges et des LP sur dix et huit CPE des LGT sur dix.

Le travail en établissement

Le travail en présentiel dans l'établissement pendant la période de la mise en œuvre de la continuité pédagogique a permis d'une part l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (personnels médicaux, de sécurité, etc.) et d'effectuer les tâches en établissement d'autre part.

Un quart des CPE des collèges déclarent avoir accueilli des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. C'est le cas de moins de 3% des CPE des lycées. Les enseignants ont été les plus mobilisés pour assurer cet accueil selon près de deux CPE sur trois. Puis, viennent les personnels de direction selon plus de six CPE sur dix et enfin, les équipes de vie scolaire, les CPE et les assistants d'éducation. Ces équipes ont été plus mobilisées dans les collèges hors EP.



Lecture : dans les collèges en EP ayant accueilli des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise, parmi les CPE estimant n'avoir pas disposé de moyens suffisants, 2,3% déclarent avoir manqué de locaux plus grands pour garantir le respect des distances.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public

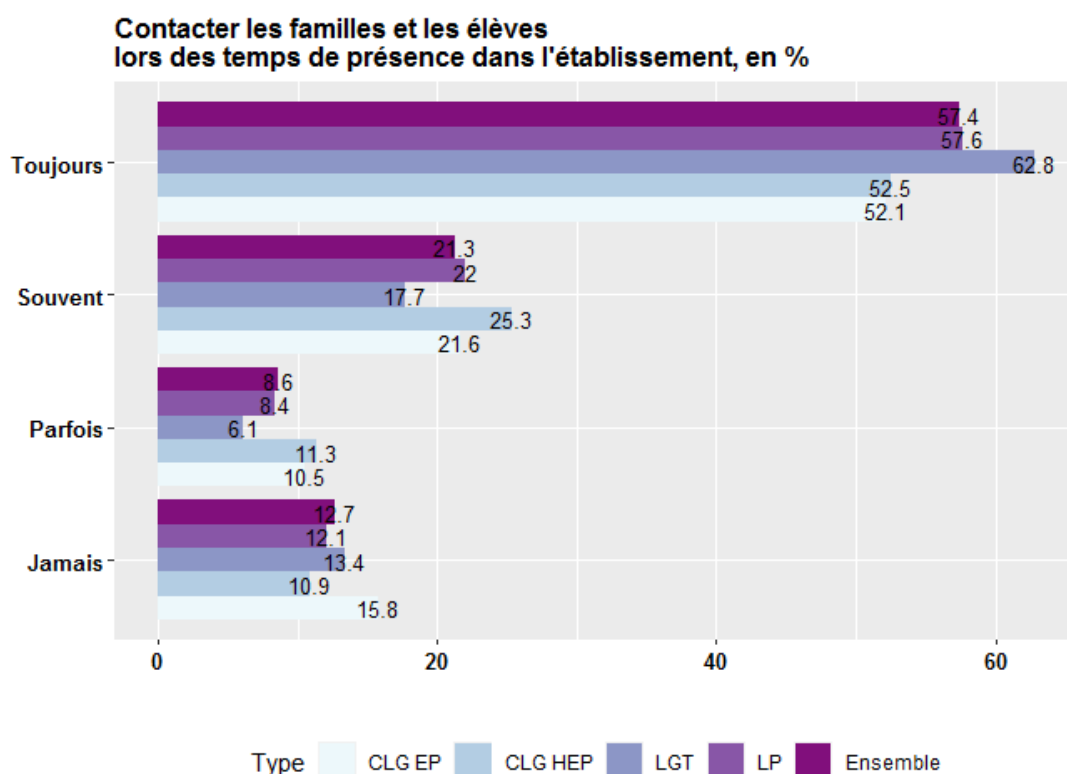
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Le matériel de protection a manqué selon plus de neuf CPE des collèges sur dix pour garantir la protection des élèves et des personnels. Les produits de désinfection et le nettoyage et la désinfection des surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains sont les deuxième et troisième manques les plus cités par les CPE. Les panneaux d'information et la possibilité de se laver les mains viennent ensuite. Il y a des écarts

entre les collègues en EP et ceux hors EP : par exemple 63% des CPE des collèges hors EP ont manqué de produits de désinfection contre 51% de ceux en EP. A l'inverse, 49% des CPE des collèges hors EP estiment que le nettoyage et la désinfection des surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains ont manqué contre 63% des CPE des collèges en EP.

Les tâches en établissement pendant la période de confinement

Six CPE sur dix des collèges et des LP ont exercé au moins ponctuellement dans leur établissement pendant la mise en œuvre de la continuité pédagogique, entre mars et mai 2020. C'est le cas d'un CPE des LGT sur deux. Lors des temps de présence dans l'établissement, les CPE ont toujours contacté les familles et les élèves pour maintenir le lien avec l'institution scolaire à 52% en collège, 58 % en LP et 63 % en LGT.



Lecture : lors des temps de présence dans l'établissement, 52,1% des CPE des collèges en EP ont toujours contacté les familles et les élèves pour maintenir le lien avec l'institution scolaire pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public

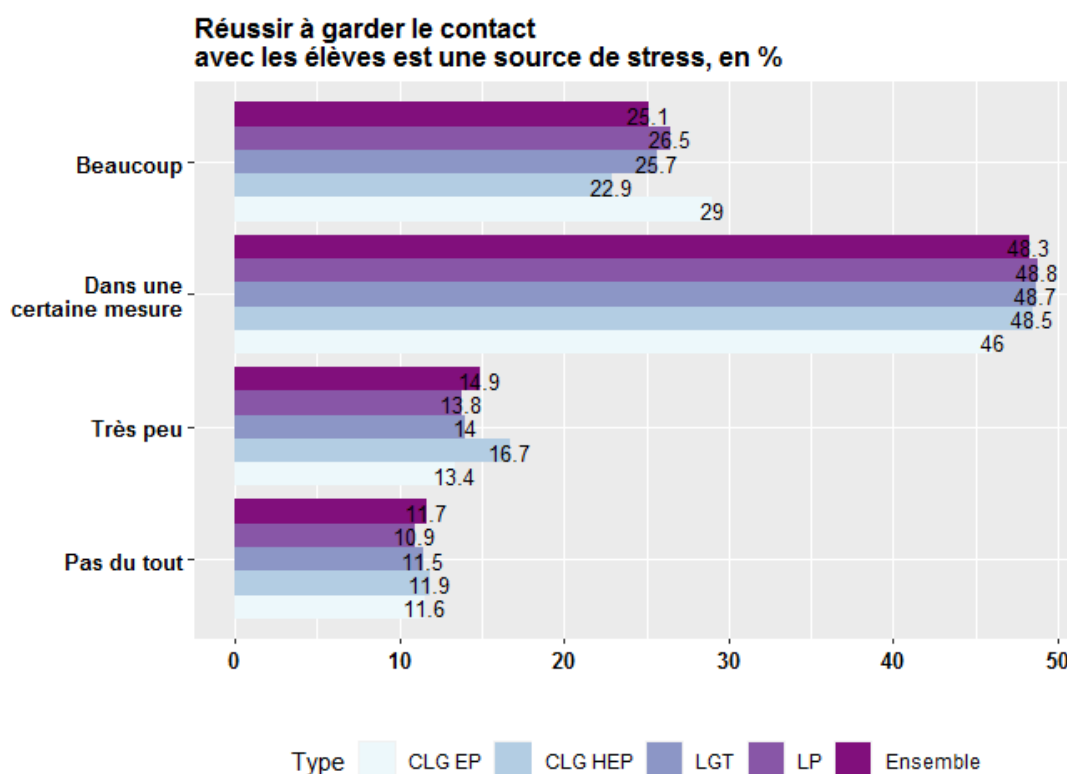
Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Ils ont également toujours assuré une présence dans le cadre de la continuité de service public ainsi qu'un accueil téléphonique. Si 22 % des CPE des collèges ont toujours distribué des photocopies de cours et d'exercices, ce n'est le cas que de 16 % des CPE des LP et de 6% de ceux des LGT.

Comment les CPE ont-ils vécu cette période ?

Plus de sept CPE sur dix déclarent que l'exercice de leur métier leur a laissé beaucoup de temps ou dans une certaine mesure pour leur vie privée. Une petite moitié de CPE dit avoir été stressée par la crise sanitaire, par le travail et s'est sentie isolée dans son travail. Les CPE des LGT sont un peu plus pessimistes.

Réussir à garder le contact avec les élèves était une source de stress pour près de trois CPE sur quatre pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique.



Lecture : 11,6% des CPE des collèges en EP déclarent que réussir à garder le contact avec les élèves n'était pas du tout une source de stress pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

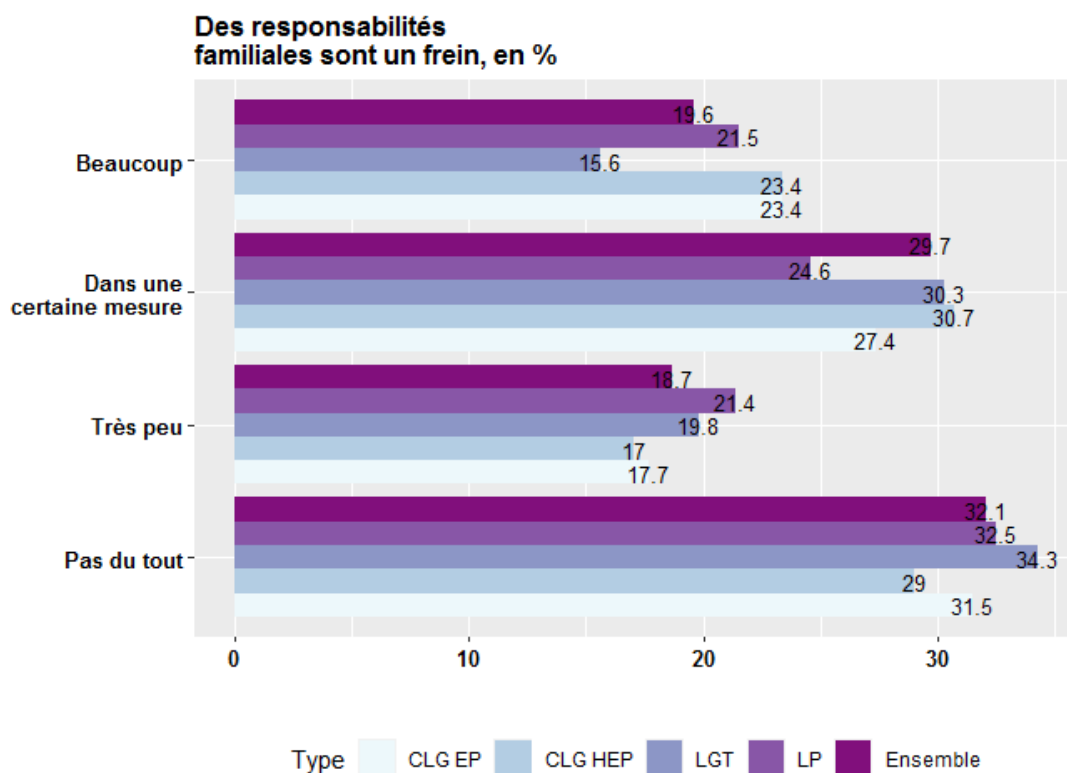
Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Etre soumis à l'instabilité de certaines infrastructures numériques était une source de stress pour près de six CPE sur dix. Enfin, pour environ un CPE sur deux répondre aux préoccupations des parents d'élèves et respecter les nouvelles exigences des autorités étaient une source de stress. Dans les lycées, et plus particulièrement en LGT, avoir une charge importante de tâches administratives et avoir des tâches supplémentaires en raison du contexte étaient une source de stress pour respectivement 52% et 46% des CPE des LGT (47% et 41% des CPE des LP).

Les freins pour assurer les missions

Les responsabilités familiales ont été un frein pour assurer les missions pendant la mise en œuvre de la continuité pédagogique pour 54 % des CPE des collèges hors EP, 51% des CPE des collèges en EP et 46% des CPE des lycées.



Lecture : 31,5% des CPE des collèges en EP déclarent que des responsabilités familiales n'ont pas du tout été un frein pour assurer leurs missions pendant la mise en œuvre du dispositif de continuité pédagogique, entre mars et mai 2020.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public

Source : MENJS-DEPP, enquête sur la continuité pédagogique auprès des CPE, 2020.

Pour près de quatre CPE sur dix, un équipement informatique insuffisant a également été un frein, tout comme une formation inexistante ou insuffisante à l'utilisation pédagogique du numérique. Pour 46% des CPE des LGT, des connaissances insuffisantes dans le domaine du numérique ont été un frein contre 33% des CPE des collèges en EP. Le fait que les CPE des collèges en EP sont plus jeunes que ceux des LGT (42 ans en moyenne contre 50 ans) pourraient expliquer ces écarts.

Et après ?

Près de neuf CPE sur dix estiment que la mise en place du dispositif de continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur la relation enseignants-élèves et la reconnaissance par les familles de l'accompagnement de l'établissement. Pour huit CPE sur dix la relation de l'équipe de vie scolaire avec les parents d'élèves et l'initiative pédagogique des enseignants pourraient s'améliorer suite à la période de confinement. De même pour environ sept CPE sur dix le travail de suivi réalisé par l'équipe de vie scolaire pourrait être davantage reconnu par les enseignants et la coopération enseignants-équipe de vie scolaire s'améliorer. Seul un CPE sur deux estime que cette période aura été profitable pour l'acquisition de compétences numériques par l'équipe de vie scolaire. Les CPE des collèges en EP et des LP sont souvent moins optimistes.

Selon les CPE, la participation des élèves à la mise en œuvre de la continuité pédagogique pourrait avoir une incidence positive sur l'acquisition de compétences numériques et la relation avec les enseignants (environ huit sur dix). En ce qui concerne

le travail scolaire des élèves (la quantité de travail, la motivation scolaire et l'autonomie des élèves), les CPE des collèges en EP et des LP d'une part et ceux des collèges hors EP et des LGT d'autre part, ont les mêmes avis. 76% des CPE des LGT estiment que la période pourrait avoir une incidence positive sur la collaboration entre élèves. Ce n'est le cas que de deux CPE des collèges hors EP et des LP sur trois et de 58% des CPE des collèges en EP. La maturité des élèves vis à vis du travail scolaire explique sans doute ce constat. Les CPE des LGT sont les plus optimistes quant à la réduction des inégalités entre élèves même si seulement 19% d'entre eux pensent que la crise pourrait avoir une incidence positive. Ils ne sont que 13% dans les autres types d'établissement. 88% des CPE des collèges en EP estiment que le contexte sanitaire pourrait renforcer le lien école-famille. C'est le cas de 82% des CPE des collèges hors EP, de 74% de ceux des LP et de 72% de ceux des LGT.